

Le légaliste

TAMA

Annonce n° 1774
Type Constitution de société
Parution web 23/10/2025
Parution print 23/10/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAMOUDZOU le 14/10/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : TAMA

Siège social : 1 Résidence BARUS lotissement les 3 vallées MAJICAVO LAMIR 97600 MAMOUDZOU.

Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles ou droits immobiliers ou valeurs représentatives de biens immobiliers, l'alinéation de ceux des immeubles ou droits immobiliers ou valeurs mobilières devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société, Eventuellement la mise à disposition à titre gratuit de biens immobiliers à l'un des associés. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Maria HOUSSENBHAY épouse ABASSE et Monsieur Taha ABASSE demeurant tout deux 1 Résidence BARUS -Lotissement les 3 Vallées-MAJICAVO LAMIR 97600 MAMOUDZOU.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mamoudzou Pour avis La Gérance

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.